

# Face à la police, connaissons nos droits (spécial mineur.e.s)

## Kit manif/action :

- ✓ eau, nourriture, foulard/masque, sérum phy
- ✓ si besoin, un peu d'argent liquide et tes médicaments + ordonnance

## À ne pas avoir sur soi :

✗ Objets qui peuvent être considérés comme une arme/pouvant porter préjudice (armes, drogues, bouteilles en verre, lames de couteau/ cutter/ tire-bouchon/ compas...)

✗ Si tu compte ne pas donner ton nom, évite les documents qui peuvent contenir des infos sur toi et qui permettraient aux keufs d'avoir ton identité (nom, adresse, contacts ou toute autre info perso)

✗ TON TÉLÉPHONE, MÊME ÉTEINT, EST UNE MINE D'INFOS POUR LES KEUFS et tu n'es pas obligé.e d'avoir tes papiers sur toi même si les keufs peuvent te mettre la pression dessus

## Attention :

- aux caméras (celles de vidéosurveillance qui sont fixes ET celles qui bougent comme celles des téléphones) qui vont servir à la police pour te fiché. Se masquer le visage peut être utile mais tu risques aussi une amende (sauf masque covid)
- PENSE À ANONYMISER (flouter) LES GENS AVANT DE DIFFUSER UNE VIDÉO, par contre les keufs tu peux bien les filmer (sans diffuser) même s'ils te disent que c'est interdit
- aux charges de la police qui servent à faire peur et dissuader mais qui dépassent rarement 40m : reste le plus calme possible, évite de courir, marche de manière groupée en veillant à ne pas laisser de personnes isolées
- aux projectiles lancés par les keufs (grenades, lacrymo, LBD), les grenades contiennent du TNT et toutes n'explosent pas et pourraient exploser à tes pieds ou, pire, dans ta main. Les lacrymos sont souvent localisées et il suffit de se décaler de quelques mètres pour les éviter. EN CAS DE GAZAGE RESPIRE DANS TON FOULARD IMBIBÉ D'EAU OU DANS TON MASQUE ET NETTOIE TES YEUX AUX SÉRUM PHY.
- aux risques d'accusation d'outrage et de rébellion : en cas d'interpellation si tu te débats et si tu insultes les keufs tu risques d'être poursuivi.e pour outrage et/ou rébellion
- aux arrestations post manif/action quelques heures après ou dans les rues adjacentes : tu peux changer de vêtements si nécessaire mais surtout évite de rentrer seul.e chez toi

**NE PAS S'ISOLER DU GROUPE, NE PAS PARTIR SEUL.E, SE DÉPLACER DE FAÇON COMPACTE ET MOBILE**

# Face à la police, connaissons nos droits (spécial mineur.e.s)

## Kit manif/action :

- ✓ eau, nourriture, foulard/masque, sérum phy
- ✓ si besoin, un peu d'argent liquide et tes médicaments + ordonnance

## À ne pas avoir sur soi :

✗ Objets qui peuvent être considérés comme une arme/pouvant porter préjudice (armes, drogues, bouteilles en verre, lames de couteau/ cutter/ tire-bouchon/ compas...)

✗ Si tu compte ne pas donner ton nom, évite les documents qui peuvent contenir des infos sur toi et qui permettraient aux keufs d'avoir ton identité (nom, adresse, contacts ou toute autre info perso)

✗ TON TÉLÉPHONE, MÊME ÉTEINT, EST UNE MINE D'INFOS POUR LES KEUFS et tu n'es pas obligé.e d'avoir tes papiers sur toi même si les keufs peuvent te mettre la pression dessus

## Attention :

- aux caméras (celles de vidéosurveillance qui sont fixes ET celles qui bougent comme celles des téléphones) qui vont servir à la police pour te fiché. Se masquer le visage peut être utile mais tu risques aussi une amende (sauf masque covid)
- PENSE À ANONYMISER (flouter) LES GENS AVANT DE DIFFUSER UNE VIDÉO, par contre les keufs tu peux bien les filmer (sans diffuser) même s'ils te disent que c'est interdit
- aux charges de la police qui servent à faire peur et dissuader mais qui dépassent rarement 40m : reste le plus calme possible, évite de courir, marche de manière groupée en veillant à ne pas laisser de personnes isolées
- aux projectiles lancés par les keufs (grenades, lacrymo, LBD), les grenades contiennent du TNT et toutes n'explosent pas et pourraient exploser à tes pieds ou, pire, dans ta main. Les lacrymos sont souvent localisées et il suffit de se décaler de quelques mètres pour les éviter. EN CAS DE GAZAGE RESPIRE DANS TON FOULARD IMBIBÉ D'EAU OU DANS TON MASQUE ET NETTOIE TES YEUX AUX SÉRUM PHY.
- aux risques d'accusation d'outrage et de rébellion : en cas d'interpellation si tu te débats et si tu insultes les keufs tu risques d'être poursuivi.e pour outrage et/ou rébellion
- aux arrestations post manif/action quelques heures après ou dans les rues adjacentes : tu peux changer de vêtements si nécessaire mais surtout évite de rentrer seul.e chez toi

**NE PAS S'ISOLER DU GROUPE, NE PAS PARTIR SEUL.E, SE DÉPLACER DE FAÇON COMPACTE ET MOBILE**

## Si tu es interpellé.e :

- soit tu es amené.e au poste pour un contrôle d'identité (4h max) soit tu es placé.e en garde-à-vue (24h max, renouvelable 48h max), les keufs doivent avertir tes responsables légaux
- la garde-à-vue (GAV) démarre au moment de la privation de liberté (interpellation, nasse...)
- tes droits :
  - garder le silence (tout ce qui sera dit pendant l'audition pourra être utilisé ensuite par un.e juge pour te condamner et bien compliquer ta défense)
  - ne prend pas de risque, ne signe absolument rien
  - voir un.e avocat.e dès le début de ta GAV (iel a 2h pour arriver et tu as 30 min seul.e avec)
  - avertir un.e proche
  - voir un.e médecin
- ne pas faire confiance à ton avocat.e ni au médecin qui peuvent parfois transmettre des infos aux keufs
- si tu veux donner ton identité, ta seule "obligation" est de donner ta petite identité (noms, date de naissance et lieu de naissance), le reste n'est pas obligatoire et tu peux simplement dire que tu n'as rien à déclarer.
- **PARLER NE FAIT PAS SORTIR PLUS VITE ET UNE GAV N'A PAS DE PAUSE** (attention aux promesses mensongères des keufs et aux pauses café, cigarette pour te faire parler en "off"). S'il y a des suites juridiques (procès), la défense se préparera avec un.e avocat.e, c'est pas au commissariat qu'on se défend c'est face aux juges !
- en cas de convocation postérieure à l'action, de frais de justices ou autres besoin de soutiens, ne reste pas isolé.e, n'hésite pas à contacter le Collectif Anti-Repression (CAR38) et/ou un.e avocat.e.

**En gros, au commissariat et face aux flics en général :**

**NE RIEN DÉCLARER / NE PAS FAIRE CONFIANCE / NE RIEN SIGNER**

**CAR38**

07 74 24 57 57 (on a signal)  
car38@riseup.net  
insta : @car38.collectif.antirep

## Si tu es interpellé.e :

- soit tu es amené.e au poste pour un contrôle d'identité (4h max) soit tu es placé.e en garde-à-vue (24h max, renouvelable 48h max), les keufs doivent avertir tes responsables légaux
- la garde-à-vue (GAV) démarre au moment de la privation de liberté (interpellation, nasse...)
- tes droits :
  - garder le silence (tout ce qui sera dit pendant l'audition pourra être utilisé ensuite par un.e juge pour te condamner et bien compliquer ta défense)
  - ne prend pas de risque, ne signe absolument rien
  - voir un.e avocat.e dès le début de ta GAV (iel a 2h pour arriver et tu as 30 min seul.e avec)
  - avertir un.e proche
  - voir un.e médecin
- ne pas faire confiance à ton avocat.e ni au médecin qui peuvent parfois transmettre des infos aux keufs
- si tu veux donner ton identité, ta seule "obligation" est de donner ta petite identité (noms, date de naissance et lieu de naissance), le reste n'est pas obligatoire et tu peux simplement dire que tu n'as rien à déclarer.
- **PARLER NE FAIT PAS SORTIR PLUS VITE ET UNE GAV N'A PAS DE PAUSE** (attention aux promesses mensongères des keufs et aux pauses café, cigarette pour te faire parler en "off"). S'il y a des suites juridiques (procès), la défense se préparera avec un.e avocat.e, c'est pas au commissariat qu'on se défend c'est face aux juges !
- en cas de convocation postérieure à l'action, de frais de justices ou autres besoin de soutiens, ne reste pas isolé.e, n'hésite pas à contacter le Collectif Anti-Repression (CAR38) et/ou un.e avocat.e.

**En gros, au commissariat et face aux flics en général :**

**NE RIEN DÉCLARER / NE PAS FAIRE CONFIANCE / NE RIEN SIGNER**

**CAR38**

07 74 24 57 57 (on a signal)  
car38@riseup.net  
insta : @car38.collectif.antirep